PROGRAMME DE FORMATION

Aspects juridiques de la médecine du travail: conséquences sur l'inaptitude

Handicap & Inclusion

RÉFÉRENCE
WF-0344

VERSION
V2026-005

ÉDITION
2 novembre 2026

DOMAINE
Handicap & Inclusion

DURÉE
7 h

MODALITÉ
Distanciel asynchrone (e-learning)

PROGRAMME
5 modules
9 leçons

SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Organiser le suivi individuel de l'état de santé des salariés et identifier la visite due selon la situation, règles relues sur les sources officielles.

Lire un avis du médecin du travail (aptitude, mesures individuelles, inaptitude), en tirer les obligations de l'employeur et connaître la voie de contestation.

Vérifier qu'un avis d'inaptitude a été rendu selon la procédure prévue et tenir l'échéancier qui suit l'avis.

Conduire et tracer une recherche de reclassement loyale, personnalisée et dans le bon périmètre, consultation du CSE comprise.

Distinguer les régimes d'inaptitude d'origine professionnelle et non professionnelle et sécuriser la rupture du contrat lorsque le reclassement est impossible.

L'essentiel de la formation

Public visé

Responsables et chargés des ressources humaines et de l'administration du personnel, juristes en droit social débutants, dirigeants de TPE et de PME, managers de sites et élus du CSE qui doivent organiser le suivi de santé des salariés, lire un avis du médecin du travail et conduire ou contrôler une procédure d'inaptitude et de reclassement. (À valider par l'organisme : fiche en base vide.)

Prérequis

Connaître les bases du contrat de travail et de sa rupture (suspension, licenciement pour motif personnel) ; une expérience de la gestion du personnel facilite les mises en situation. Comprendre et s'exprimer en français.

Un positionnement en début de parcours vérifie ces acquis et signale les leçons à travailler en priorité. Disposer d'un tableur et d'un traitement de texte pour remplir les modèles fournis.

Modalités et déroulement

Formation à distance, accessible en ligne. Un positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon part d'une courte mise en situation vidéo dans une entreprise de propreté fictive, avec des personnages animés récurrents (une responsable des affaires sociales, un directeur d'agence, un agent de retour après un accident du travail, une assistante en arrêt, une médecin du travail, une élue du CSE), puis fait pratiquer : scénarios à décisions, études de cas, repérage d'erreurs dans des dossiers et des courriers, échanges simulés et exercices sur les modèles fournis. Chaque module se termine par une mise en situation qui produit un livrable (note de procédure, chronologie et check-list, dossier de preuve du reclassement, audit d'un dossier). Près des deux tiers du temps de formation sont consacrés à la pratique. Personnes et entreprises sont fictives ; aucun délai, montant ni décision de justice n'est donné de mémoire : chaque fiche méthode renvoie aux articles relus sur Légifrance à la date de production. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches méthode
- Modèles et supports téléchargeables
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; retour détaillé sur chaque scénario, étude de cas et échange simulé ; correction des modèles déposés ; livrable de fin de module vérifié sur grille critériée ; quiz de module ; évaluation finale composée d'un cas complet (visite à identifier, avis à lire, procédure à vérifier, reclassement à conduire, régime à déterminer, rupture à sécuriser) et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 % des critères du cas.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, description textuelle des scènes, dialogues aussi disponibles en texte, fiches méthode et modèles compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, contrastes renforcés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils).

Tarif de la formation

Prix : **470 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

5 modules, 9 leçons — durée totale 7 h.

01 Positionnement

1. Positionnement — aptitude et inaptitude dans votre entreprise

02 Le suivi de santé et les avis du médecin du travail

1. Les visites du suivi individuel de l'état de santé
2. Lire un avis : aptitude, aménagements, inaptitude

03 La procédure d'inaptitude

1. Les conditions du constat d'inaptitude
2. Après l'avis : délais, salaire et obligations immédiates

04 L'obligation de reclassement

1. Rechercher le reclassement : périmètre et propositions
2. Proposer, consulter, tracer : la preuve du reclassement

05 Origine de l'inaptitude et rupture du contrat

1. Origine professionnelle ou non : ce qui change
2. Rompre le contrat pour inaptitude et prévenir le contentieux